

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS



ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

 QUE RETENIR DU SECTEUR "ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES" ?



Le secteur **Arts, spectacles et activités récréatives** représente **0,8 %** de l'emploi salarié du Grand Est, soit **15 779** salariés

Les emplois se répartissent prioritairement au sein des entreprises de **moins de 9 salariés**



Dans ce secteur, la proportion des non-diplômés est **moins élevée que** celle de l'ensemble des secteurs

Les **professions intermédiaires** sont la catégorie socioprofessionnelle la plus fréquente



Au premier rang des métiers se positionne celui de **moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels**



Au regard de l'ensemble des secteurs, la part des seniors de 50 ans et plus est **moins prégnante** dans ce secteur

Au regard de l'ensemble des secteurs, la part des femmes est **équivalente** dans ce secteur

La stabilité des contrats ¹ de travail dans ce secteur est **moins marquée que dans** l'ensemble des secteurs



La part des emplois non salariés de ce secteur est **plus importante que** celle de l'ensemble des secteurs

Les temps partiels sont **moins** répandus que dans l'ensemble des secteurs

Lorsque le secteur en question est qualifié de "proche" ou "équivalent" à l'ensemble des secteurs, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Notes :

¹ CDI + Fonction publique